EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 24/09/13

Reçu en Préfecture le : 30/09/13
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 23 septembre 2013
D-2013/479

Aujourd'hui 23 septembre 2013, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,
Monsieur Joel SOLARI (présent jusqu'à 17h20), Monsieur Jean Charles BRON (présent jusqu'à 17h30), Madame Alexandra SIARRI (présente jusqu'à 18h45).

Excusés :

Monsieur Maxime SIBE, Madame Paola PLANTIER, Madame Béatrice DESAIGUES

Petite enfance. P'tit bout chou.
Participation financière de la Ville.

Madame Brigitte COLLET, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

L'association P'tit bout chou, créée en 1991, a ouvert le 30 mars 1992 une structure d'accueil petite enfance de 35 places située 70 rue Mondenard à Bordeaux.

Ainsi, l'Association P'tit bout chou gère à ce jour 35 places accueillant 45 familles.

En octobre 2011, l'association s'est rendu acquéreur de la maison mitoyenne de sa première implantation et, après démolition, prévoit la création d'une seconde structure de 40 places dont 6 réservées à des enfants porteurs de handicap.

Les travaux ont démarré dans le courant du premier trimestre 2013 pour une ouverture prévue début 2014.

Cependant, le montant de l'opération s'élevant à 1 947124 €, l'Association P'tit bout chou s'est rapprochée de la Ville pour l'obtention d'une subvention d'investissement de 500 000 euros pour financer ce projet.

En conséquence, afin de ne pas compromettre la réalisation de ce projet et d'augmenter l'offre d'accueil dans ce quartier, je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- consentir une subvention d'investissement à l'association P'tit bout chou à hauteur de 500 000 € imputable sur le compte 20422, sous fonction 64 du budget de l'exercice.
- signer la convention avec l'association P'tit bout chou fixant les modalités de versement de la participation de la Ville.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 23 septembre 2013

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Brigitte COLLET

CONVENTION ENTRE LA VILLE DE BORDEAUX ET L'ASSOCIATION P'TIT BOUT CHOU REGLANT LES MODALITES DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION D'INVESTISSEMENT DE 500 000 € OCTROYEE PAR LA VILLE.

ENTRE

La Ville de Bordeaux représentée par son maire, Alain JUPPÉ, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal, en date du et reçue en préfecture le.

ET

L'association P'tit bout chou représentée par son président Monsieur Jérôme PAOLETTI habilitée aux fins des présentes par le conseil d'administration du 25 juin 2009.

IL A ÉTÉ PRÉALABLEMENT EXPOSÉ CE QUI SUIT :

L'association P'tit bout chou a le projet d'ouvrir, début 2014, une structure petite enfance d'une capacité de 40 places dont 6 réservées à des enfants porteurs de handicap située 70 rue Mondenard.

A cet effet, elle s'est rapprochée des services de la Ville afin d'obtenir une subvention d'investissement de 500 000 € qui concourra à la construction et à l'aménagement d'une structure mitoyenne de sa première implantation pour un coût prévisionnel de 1 947 124 € TTC.

CECI AYANT ÉTÉ EXPOSÉ, IL EST CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : OBJET

La présente convention a pour objet de fixer l'échéancier de versement de la subvention.

ARTICLE 2 : MISE A DISPOSITION DES MOYENS

La convention sera versée à l'association selon les modalités ci-dessous :

- 400 000 € au plus tard début octobre 2013
- le solde soit au maximum 100 000€ après l'ouverture de la structure prévue en janvier 2014 et sur présentation de l'ensemble des factures acquittées relatives au projet de construction

L'association P'tit bout chou ne pourra revendre ledit immeuble dans les quinze prochaines années sans en avertir la Ville. Le cas échéant, cette subvention sera reversée à la Ville à hauteur de la fraction non amortie de ladite subvention à la date de la transaction.

ARTICLE 3 : ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes, les parties déclarent faire élection de domicile :

- à l'Hôtel de Ville, sis place Pey Berland 33077 Bordeaux cedex
- au siège de l'Association P'tit bout chou 70 rue Mondenard 33000 Bordeaux

ARTICLE 4 : DROITS DE TIMBRE ET D'ENREGISTREMENT

Les frais éventuels des présentes seront à la charge de l'association.

Pour la Ville de Bordeaux
Le Maire

Pour l'association Ptit bout chou
le Présient Jerôme PAOLETTI